

Déclaration d'Alain Lamassoure sur la participation du Corps européen au défilé du 14 juillet (29 juin 1994)

Légende: Le 29 juin 1994, face aux vifs débats que provoque la participation de soldats allemands au défilé du 14 juillet sur les Champs-Élysées à Paris, Alain Lamassoure, ministre français délégué aux Affaires européennes, rappelle à la tribune de l'Assemblée nationale le rôle essentiel de l'Eurocorps dans la politique européenne de défense.

Source: La politique étrangère de la France. Texte et documents. Mai-Juin 1994. Paris: Ministère des Affaires étrangères-Service d'Information et de Presse.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française

URL:

http://www.cvce.eu/obj/declaration_d_alain_lamassoure_sur_la_participation_du_corps_europeen_au_defile_du_14_juillet_29_juin_1994-fr-202680c2-926e-4fc3-a38a-c6245c42e177.html

Date de dernière mise à jour: 04/09/2012

Participation de soldats allemands au défilé du 14 juillet - Réponse du ministre délégué aux Affaires européennes, M. Alain Lamassoure à une question d'actualité à l'Assemblée nationale (Paris 29 juin 1994)

Q - 1994 est l'année du cinquantième anniversaire de la Libération de notre pays du joug hitlérien. L'année 1944 a été marquée par de durs combats, de lourds sacrifices consentis par la jeunesse, la population et les armées alliées. Et voici que des soldats allemands sont invités à participer à la revue militaire du 14 juillet.

Si cette décision était maintenue, la fête nationale en serait dénaturée et bon nombre de Français seraient profondément ulcérés : allez-vous entendre leurs voix ?

R - Je suis sûr que tout le monde ici s'associe à l'hommage que vous avez rendu à la Résistance.

Le Corps européen a été créé administrativement l'année dernière ; il est en voie de constitution. Autour de la brigade franco-allemande d'origine, il associe cinq pays - la Belgique, le Luxembourg et l'Espagne, outre la France et l'Allemagne - auxquels d'autres se joindront. Il a vocation à devenir l'un des fers de lance de notre défense - de la défense du continent européen et de la défense de nos valeurs communes. Il aura également vocation à intervenir dans le cadre d'opérations de maintien de la paix ou d'opérations humanitaires ; à cet égard, les tragédies de la Bosnie et du Rwanda ont bien montré combien un outil de ce genre nous a jusqu'à présent fait défaut.

Le Président de la République a souhaité inviter les jeunes appelés belges, luxembourgeois, allemands et espagnols à défiler avec les troupes françaises le 14 juillet, en présence des chefs de gouvernement de leurs pays ; je crois que chacun peut le comprendre. J'ajoute que le 18 juin dernier, nous avons vu sur nos écrans de télévision le dernier défilé des troupes françaises à Berlin : il y a quarante ans, celles-ci avaient été perçues par la population locale comme des troupes d'occupation ; elles sont devenues ensuite, pendant la guerre froide, les troupes de la défense du monde libre face à la menace soviétique représentée par l'ignoble mur de la honte.

Nous avons vu avec quel enthousiasme le peuple berlinois a remercié ces soldats de la liberté. J'espère que le 14 juillet, la population parisienne saluera avec la même émotion et les mêmes acclamations les jeunes soldats européens de la paix.